## RÈGLEMENT GENERAL « JEU INTERNET VIRGIN RADIO » SAISON 2018/2019 ADDITIF N° 145

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 05 août 2019 à 10h00 au 11 août 2019 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

## pour l'application de l'article 4 :

Le nombre maximum de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante est détaillée en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

## pour l'application de l'article 5 :

A la fin de la Période de jeu, 1 participant sera tiré au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question et sera déclaré gagnant.

pour l'application de l'article 6 :

## Détail du lot :

➤ 1 lot « 1 casque VR PLAYSTATION » d'une valeur unitaire de 399,99 € TTC (trois cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes toutes taxes comprises).